

Grille d'appréciation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

École Lestrat 1351 rue Boréale, Havre-Saint-Pierre

L'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que : « ***Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école*** ».

Cette grille présente des points de repère pour s'assurer que les éléments prescrits par la Loi sur l'instruction publique (LIP) sont présents. Aussi, elle permet de formuler des constats pour le bilan de vos actions de prévention et aussi de dresser un autoportrait afin de réguler les pratiques de l'établissement au regard du protocole d'intervention.

Mode d'emploi :

- Avec l'aide de votre comité, en vue de soutenir le conseil d'établissement (CÉ) lors de l'évaluation annuelle de vos résultats (*LIP, art. 83.1*), remplissez la grille ci-dessous afin de passer en revue l'ensemble des étapes.
- Dégagez des constats pour l'année scolaire évaluée.
- Formulez des priorités et des pistes d'actions pour l'année scolaire à venir.

Les éléments précédés d'un astérisque (*) sont prescrits par la LIP. Les autres éléments s'inspirent de pratiques reconnues efficaces ou prometteuses par la recherche.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Date de l'évaluation	15 avril 2024
*Date de diffusion du document faisant état de l'évaluation des résultats de l'établissement (aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève). (<i>LIP, art.83.1</i>)	Fin juin 2024

LÉGENDE		
1	Aucun ajustement	Nos actions sont satisfaisantes et nous continuons dans cette voie.
2	Quelques ajustements	Nos actions sont plutôt satisfaisantes , mais nécessitent quelques ajustements.
3	À revoir	Nos actions ne sont pas satisfaisantes et nécessitent d'être revues.

		LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir			Cocher			Constats
		1	2	3	1	2	3	
Comment qualifiez-vous l'implication du personnel dans l'actualisation du plan de lutte ?								
1	*Direction (LIP, art. 96.12 et art. 96.13)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				La direction participe aux réunions
2	*Personne désignée, parmi les membres du personnel de l'école, pour coordonner les travaux d'une équipe (LIP, art. 96.12)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Tous les membres de l'équipe-école participent à l'actualisation de plan de lutte.
3	*Mise en place d'une équipe de travail (LIP, art. 96.12) (celle-ci est représentative des membres de l'équipe-école)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Tous les membres de l'équipe-école participent à l'actualisation de plan de lutte.
4	*Soutien du Centre de services scolaire (LIP, art. 210.1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Soutien du directeur des services éducatifs

COMPOSANTE 1 : Analyse de la situation (LIP, art. 75.1 alinéa 1)

		LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir			Cocher			Constats
		1	2	3	1	2	3	
Comment qualifiez-vous les éléments qui ont permis l'analyse de la situation de votre établissement au regard des actes d'intimidation et de violence ?								
5	*Analyse de situation au regard des actes d'intimidation et de violence.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Compilation des interventions
6	Cohérence entre les constats et les priorités dégagés et les actions mises en place	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				L'application du code de vie
7	Cohérence entre les priorités et les objectifs identifiés dans les mesures de prévention	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Ajout de personnel sur la cour à des moments et des endroits stratégiques.

COMPOSANTE 2 : Mesures de prévention (LIP, art. 75.1 alinéa 2)

		LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir			Cocher			Constats
		1	2	3	1	2	3	
Comment qualifiez-vous l'application des mesures de prévention ?								
8	*Règles de conduite (code de vie) et mesures de sécurité révisées annuellement et présentées à l'ensemble du personnel (LIP, art. 96.21)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Code de vie revu le 15 avril 2024
9	*Activités de formation sur le civisme pour les élèves (LIP, art. 76, art. 18.1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				En début d'année par les titulaires et il sera revu à chacune des étapes.
10	Actions d'information et de formation, auprès du personnel et des élèves quant à : • Une compréhension commune de la violence, de l'intimidation et de leurs effets (en incluant le cyberspace) • La prise de position de l'établissement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Ateliers, rencontres annexe 12, réunions de l'équipe-école, information envoyée aux parents, conseil d'établissement
11	Activités de formation pour les élèves sur les actions à poser en situation d'intimidation ou de violence comme victime, témoin ou auteur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Ateliers, plan de lutte envoyé aux parents, visite des policiers, activités dans Moozoom.
12	Développement des compétences émotionnelles et sociales des élèves (ex. : régulation des émotions, empathie, résolution de conflit, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Ateliers, Moozoom, interventions
13	Implication des élèves dans la mise en place des mesures de prévention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Trouver des moyens pour impliquer les élèves
14	Application rigoureuse d'un plan de surveillance stratégique, notamment en ce qui concerne l'aménagement, l'animation et l'organisation des différents lieux et moments (ex. : accueil, transitions, dîners, corridors, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Technicienne en loisir, plusieurs jeux sur la cour, plus de surveillants sur la cour, surveillance accrue lors des entrées et des sorties par le personnel à des endroits précis

COMPOSANTE 3 : Collaboration avec les parents (LIP, art. 75.1 alinéa 3)

		LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir	Cocher			Constats
			1	2	3	
Comment qualifiez-vous l'application des mesures favorisant la collaboration avec les parents ?						
15	*Diffusion d'un document clair et accessible expliquant le plan de lutte (LIP, art. 75.1 alinéa 4) <i>En FP/FGA, ce document doit également être transmis aux élèves.</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Document envoyé par courriel au début de l'année et il est disponible sur le site du CSSMCN
16	Modalités variées de communication (ex. : info parents, rencontre, portail, etc.)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Courriel, Mozaik, communication, Facebook, agenda, rencontre et assemblée annuelle
17	Implication des parents des élèves victimes et auteurs dans la recherche de solutions		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Recherche de moyens afin d'impliquer les parents

COMPOSANTE 4 : Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte (LIP, art. 75.1 alinéa 4)

COMPOSANTE 5 : Confidentialité (LIP, art. 75.1 alinéa 6)

		LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir	Cocher			Constats
			1	2	3	
Comment qualifiez-vous les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte en respect de la confidentialité ?						
18	Pour les élèves		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les élèves font confiance au personnel
19	Pour les membres du personnel		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
20	Pour une personne extérieure à l'école (ex. : parent, partenaire, transport scolaire, etc.)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parents se réfèrent au personnel de l'école

COMPOSANTE 6 : Actions à prendre à la suite à d'un acte d'intimidation ou de violence (LIP, art. 75.1 alinéa 5)

COMPOSANTE 7 : Soutien et encadrement (LIP, art. 75.1 alinéa 7)

COMPOSANTE 8 : Sanctions disciplinaires (LIP, art. 75.1 alinéa 8)

		LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir			Cocher			Constats
Comment qualifiez-vous les actions spécifiques pour intervenir lors d'un événement ?		1	2	3				
21	Interventions des membres du personnel lorsqu'ils sont témoins ou alertés d'une situation de violence ou d'intimidation (premier intervenant).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le personnel intervient et en informe la direction			
22	Interventions effectuées par les personnes responsables du suivi des signalements (ex. : deuxième intervenant, direction).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La direction fait le suivi nécessaire et consigne l'information			
23	Consignation des informations relatives aux signalements et aux plaintes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La direction consigne les informations			
24	*Mesure de soutien et d'encadrement auprès des :							
	Victimes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le personnel assure le suivi, on rassure la victime...			
	Auteurs (incluant des mesures éducatives de remédiation et de réparation)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rencontre, les parents sont informés, encadrement accru, mesures disciplinaires si nécessaires			
	Témoins	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rencontre et rassure les témoins			
25	*Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif du geste	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le protocole est mis en application			
26	Auprès des élèves fréquemment impliqués dans des situations ou concernés par des manifestations sévères (ex. : évaluation et analyse des besoins, plan d'intervention, collaboration avec les partenaires externes, etc.).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le protocole est mis en place			
27	*Actions pour les parents :							
	De la victime	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ils sont informés du suivi de la situation			
	De l'auteur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ils sont informés de la situation et des sanctions retenues			
	Des témoins	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, il n'y a pas de communication			

COMPOSANTE 9 : Suivi des signalements et des plaintes (LIP, art. 75.1 alinéa 9)

Comment qualifiez-vous l'application du suivi des signalements et des plaintes ?		LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir			Cocher			Constats
		1	2	3	1	2	3	
28	Vérification auprès des personnes concernées pour s'assurer que les actes d'intimidation et de violence ont pris fin (mise à jour régulière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				On vérifie régulièrement par la suite
29	Communication de l'évolution du dossier aux adultes et élèves concernés dans le respect de la confidentialité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Le suivi est fait aux parents
30	Maintien de la collaboration des parents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
31	Consignation des interventions à la suite des signalements et des plaintes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Dans un cartable

Les violences à caractère sexuel (LIP, art. 75.1)

À la suite de l'adoption de la Loi sur le protecteur national de l'élève (2022), l'article 75.1 de la LIP prévoit maintenant que : **une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux violences à caractère sexuel. Cette section doit prévoir, en plus des éléments prévus à l'alinéa 9 de l'article 75.1, les éléments suivants :**

- 1. Une offre de formation pour les membres de la direction et les membres du personnel;**
- 2. Des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.**

Les violences à caractère sexuel		LÉGENDE 1 : Aucun ajustement 2 : Quelques ajustements 3 : À revoir			Cocher			Constats
		1	2	3	1	2	3	
32	*Une section distincte du plan de lutte est consacrée aux violences à caractère sexuel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Actualisation du plan de lutte
33	*Une offre de formation pour la direction et le personnel est prévue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Offre de formation à venir (MEQ) : information en date du 24-11-2022
34	*Des mesures de sécurité sont en place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Des détails en ce qui concernent les mesures de sécurité à mettre en œuvre sont à venir (MEQ) : information en date du 24-11-2022

Bilan

Quels sont vos principaux constats pour cette année :

Les élèves ont de la difficulté à faire la différence entre les gestes de violence et l'intimidation malgré les ateliers donnés. La violence physique et verbale est banalisée par la majorité des élèves.

Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain :

Se dégager du temps de concertation afin de réfléchir sur des pistes de solution.

Signature de la présidence du CÉ : _____ Date : _____

Signature de la direction de l'établissement : _____ Date : _____